

« Le règlement du Concours de dégustateurs »

ACCUEIL : 9 H – DEMARRAGE DU CONCOURS : 9H30

Le Concours de Dégustateurs est constitué de questions sur les vins de l'Agly. Il comprend deux catégories avec classement (Amateurs et Initiés).

La participation se fait de manière anonyme.

Les concurrents (18 ans minimum) s'inscrivent individuellement.

Les équipes composées de 5 participants minimum doivent être constituées dans le bulletin d'inscription (2 chances d'être récompensé !).

Les récompenses : 5 premiers amateurs, 5 premiers initiés. 3 premières équipes. Et des lots seront tirés au sort parmi les personnes présentes à la remise des prix.

Fiche d'inscription à renvoyer au plus tard le 27 mai 2023
accompagnée du règlement par chèque à l'ordre du **Trésor Public**.
Nombreux prix à gagner (prix individuel et prix équipe) !



SYNDICAT AGLY-VERDOUBLE

2, place Francisco Ferrer - 66310 ESTAGEL - 04 68 29 10 42

agly-verdouble@wanadoo.fr – <https://www.agly-tourisme.fr/les-grands-evenements>